

7 Poursuivre tout droit en continuant sur cette large piste, ancienne voie royale.

 Cette piste est l'ancienne voie royale Poitiers-Limoges qui inspira Jean de la Fontaine pour sa fable "Le coche et la mouche".

8 Au croisement en 'Y', suivre à gauche la piste jusqu'au village des Brégères.

9 Au carrefour avec une route, tourner à droite, entrer dans le village. Continuer jusqu'à la dernière maison puis tourner à gauche. Après les bâtiments de ferme, suivre à droite un chemin en terre bordé de vieux chênes. Au carrefour avec un large chemin, tourner à droite et parcourir 400 m.


10 Entre deux prairies, tourner à gauche et suivre ce chemin creux bordé de haies. Au croisement avec une piste empierrée, à l'angle d'un grand bâtiment agricole, aller en face et poursuivre cette piste qui devient route dans le village de Lassalle.

3 Arriver au croisement de routes, prendre en face celle qui descend et devient chemin. Laisser le chemin à droite et continuer à gauche jusqu'à l'étang de la Haute Pradelle. Poursuivre sur un sentier à travers bois et redescendre vers le village de la Galache en franchissant un petit talus. Longer la maison jusqu'à la route.

2 La remonter pour retrouver à droite le parking.



L'ancienne voie royale Poitiers - Limoges

 "Le Coche et la Mouche" est la huitième fable du livre VII de Jean de La Fontaine et éditée pour la première fois en 1678. La fable fut écrite en 1663 à Bellac pendant que Jean de la Fontaine y séjournait quelques jours.

En voici un extrait : "Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, Et de tous les côtés au soleil exposé, six forts chevaux tiraient un Coche."

En chemin :

- Les villages de la Galache, de Lassalle et des Brégères ;
- Le Vincou, le ruisseau du Géroux ;
- L'ancienne voie royale Poitiers-Limoges ;
- La retenue d'eau à la Galache et l'ancienne usine électrique ;
- Les points de vue.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme du Haut Limousin
Pôle de Bellac

Contact : 05 55 68 12 79

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers,...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Berneuil



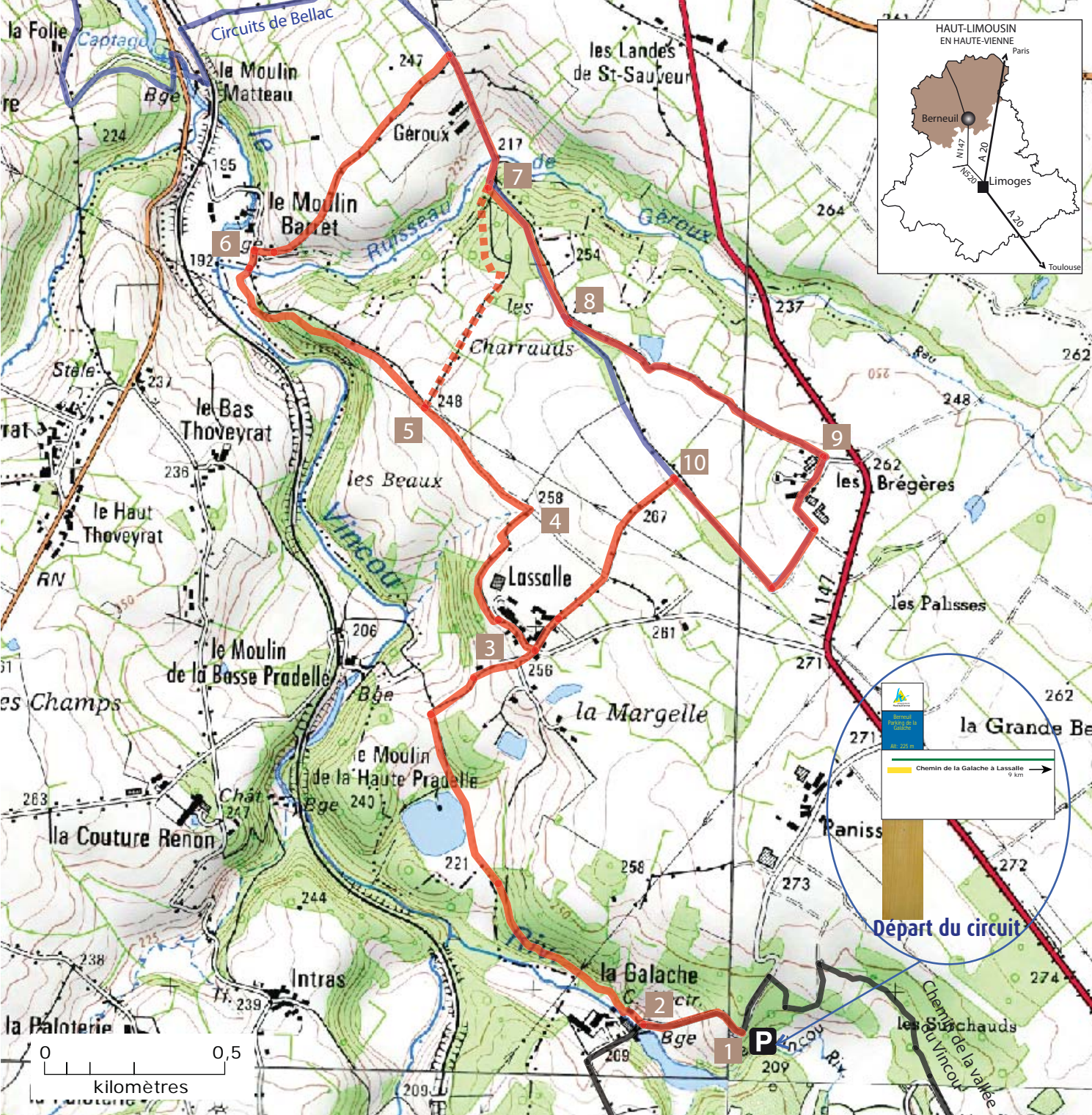
BERNEUIL
Chemin de la Galache à Lassalle
2 h 15 - 9 km

variante : 2 h 00 - 8 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



HAUT-LIMOUSIN



Info pratique

Accès : à 35 min de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Paris. A la sortie n°28 en direction de Poitiers, suivre la RN520 puis la RN147 en direction de Poitiers. Passer le bourg de Berneuil et 2 km plus loin, à gauche, suivre la route menant au village de Panissac.

Départ : sur le délaissé de route dans le virage, avant La Galache.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 15	9 km	jaune	moyen	160 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Itinéraire

- Descendre la route vers la Galache. Ne pas passer la digue du barrage électrique et s'engager à droite vers la maison située en limite du talus rocheux. Traverser le jardin en restant sur le chemin et grimper les quelques marches pour cheminer dans le bois.

La Galache : ancienne minoterie transformée en barrage hydroélectrique inactif aujourd'hui.
- Suivre le sentier, passer à gauche d'un étang et poursuivre sur la piste empierrée qui grimpe vers le village de Lassalle.

Le cheminement traverse des landes à bruyères.
- Laisser la route à droite et arrivé au croisement de routes dans le village, tourner à gauche. Avant une ferme, entre des maisons, s'engager à gauche dans un chemin de terre.
- Au carrefour en 'T', tourner à gauche. Suivre le chemin empierré jusqu'au carrefour avec un chemin à droite, passant sous la ligne électrique à très haute tension.
- Poursuivre tout droit et descendre à travers bois jusqu'au ruisseau de Géroux. Le traverser en empruntant la passerelle. Poursuivre jusqu'aux 1ères maisons du village de Moulin Barret.

Variante : suivre à droite un chemin bordé de haies, traverser un bois et arriver à un large chemin empierré. Tourner à gauche et reprendre le descriptif au point 7.
- Avant les maisons, tourner à droite et remonter en longeant des prairies. Au carrefour, prendre à droite la route qui devient piste après la ferme du Géroux. La descendre, franchir le ruisseau puis grimper.